



Communiqué de presse

Information réglementée *

.....
28 octobre 2009 (après la séance boursière)

KBC confirme sa confiance dans le concept de bancassurance

Comme beaucoup d'institutions financières européennes ayant bénéficié d'une aide publique, KBC a soumis un plan stratégique à l'approbation de la Commission européenne. Ce plan est actuellement négocié avec la Commission européenne, dans un climat constructif et d'ouverture, et de réels progrès ont été réalisés. Le plan devrait être approuvé début décembre au plus tard.

Dans la lignée de ses communications depuis le début de l'année, KBC tient à rappeler les principaux éléments de son business plan :

- KBC reste convaincu de la force de sa stratégie de bancassurance intégrée en Belgique et sur ses marchés de base en Europe centrale et orientale, tout en réduisant nettement l'envergure de ses crédits aux entreprises et de ses activités de banque d'investissement sur le plan international. KBC consolide ainsi ses bastions, tout en abaissant significativement le profil de risque du groupe.
- Le capital public sera remboursé principalement par la création interne de capital (revenus retenus, diminution et/ou désinvestissement d'activités *non-core*). Une augmentation de capital par l'émission d'actions ne fait pas partie des scénarios privilégiés.
- Le business plan permettra à KBC de maintenir des niveaux de solvabilité robustes.

KBC communiquera les détails de ce plan après son évaluation intégrale par la Commission européenne.

Personnes de contact

- Luc Cool, Directeur, Investor Relations, Tél. + 32 2 429 40 51 - investor.relations@kbc.com
- Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe et du Service Presse KBC, Porte-parole, Tél. + 32 2 429 85 45 - pressofficekbc@kbc.be

KBC Groupe SA
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht :
Directeur Communication Groupe
et Service Presse / Porte-parole
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:
Tél (02) 429 65 01
Fax (02) 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com.

1/1

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.